BULLETIN COMMUNAL

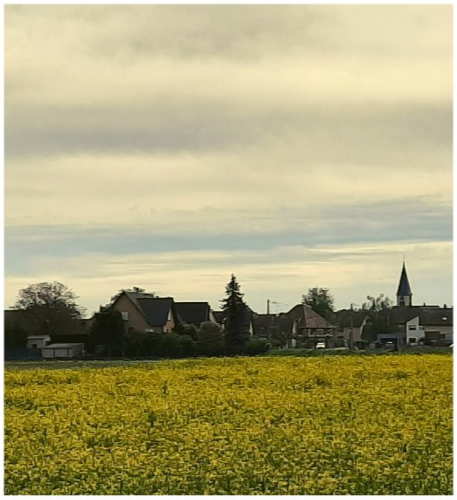












SCHWOBSHEIM

édition 2022

SOMMAIRE

03 MOT DU MAIRE

04 ETAT CIVIL

06 IL Y A 50 ANS

08 MUNICIPALITE

18 RETROSPECTIVE

23 PATRIMOINE

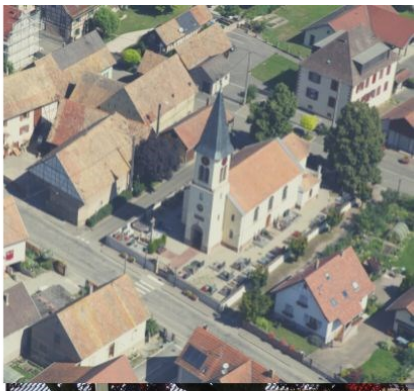
24 VIE ASSOCIATIVE

31 ECOLE

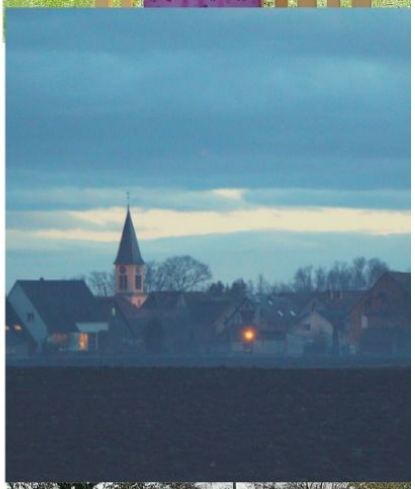
33 SMICTOM

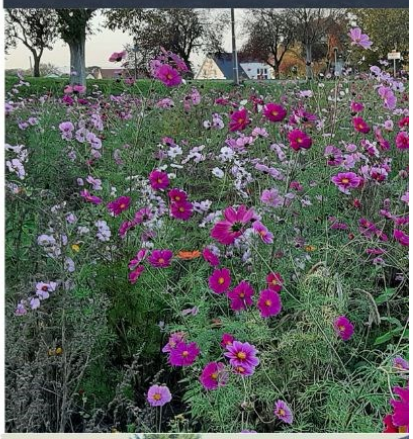
34 INFOS PRATIQUES

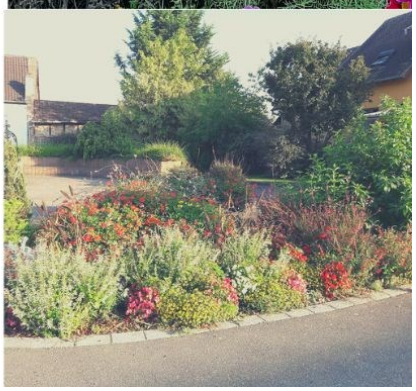
35 HOMMAGES











MOT DU MAIRE

A nouveau, notre bulletin communal décalé comme d'habitude, de quelques semaines par rapport au début d'année, afin de vous présenter une rétrospective et le compte administratif de 2022.

Si en 2022 la grande menace du Covid s'est plus ou moins estompée, un autre évènement, inquiétant, est à nos portes : la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Cette situation nous touche au vu de la détresse et du courage des Ukrainiens, mais elle a également des conséquences sur notre quotidien, avec la flambée des prix de l'énergie, des matières premières, des produits alimentaires,…

Au niveau communal, fin 2022 aura vu l'achèvement des travaux au niveau du bâtiment de la mairie ; l'appartement du 1° étage entièrement refait est occupé depuis le 1° novembre. Les travaux d'isolation, une nouvelle chaudière,…devraient nous permettre des économies de chauffage et offrir un meilleur confort (l'ensemble est détaillé plus loin).

Nous poursuivons cette année dans cette optique, avec l'isolation du plafond de l'école et le changement des fenêtres et porte-fenêtres de la salle des fêtes. Nous sommes dans l'attente du montant des subventions qui pourront nous être allouées pour ces travaux.

Une autre problématique va nous occuper ces prochains mois : la nécessaire révision de notre document d'urbanisme (carte communale) avec sans doute la mise en place d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ; en futur projet aussi une extension du lotissement pour quelques maisons supplémentaires.

Merci aux adjoints et conseillers municipaux qui s'investissent et qui pallient à l'absence depuis plus d'un an de Dominique, notre agent communal, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Mes remerciements aussi au personnel scolaire et communal, maillons essentiels de notre fonctionnement, à toutes les personnes qui agissent bénévolement pour la commune, qui contribuent à la propreté du village, qui participent à nos matinées citoyennes, … aux associations qui permettent rencontres, lien entre habitants, convivialité.

Le bien vivre ensemble passe par la bonne volonté et la participation de chaque citoyen à la vie de la commune. Chacun de nous peut apporter sa petite pierre à l'édifice.



Bien cordialement

Denise Kempf, votre maire

« Il nous faut apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui et espérer pour demain »

(Albert Einstein)

ETAT CIVIL

Naissance



Jolene née le 6 avril 2022

Fille de Séverine SCHUHLER et Augustin PFARRER



Noces d'Or

Danièle ROESZ et Jean-Marie SIMLER

Unis le 3 avril 1972

Noces de Palissandre



Suzanne GASCHY et Gérard HETZER

Unis le 27 AVRIL 1957

Décès

Jean-Jacques WIDEMANN

décédé le 1er février 2022 à Schwobsheim

Dominique KENNEL épouse DALLMER

décédée le 16 mars 2022 à Colmar

Marie Joseph ROHR

décédé le 8 juin 2022 à Schwobsheim



Nouveaux habitants



Nous souhaitons la bienvenue à M. GRUCKER Sébastien et Mme GÂTESOUPE Cécile et leurs enfants, Maxime, Iris, Cléa et Milan qui résident au 11B rue Principale.

Mais également à M. KLEIN Grégory qui habite au 5 rue de Wittisheim.

Nous espérons pouvoir les accueillir lors des prochaines manifestations du village.

GRANDS ANNIVERSAIRES 2023

13 janvier	KEUSCH Fernand	71 ans
19 janvier	RUDLOFF Marie-Thérèse née SIMLER	70 ans
24 janvier	RUDLOFF Jean	72 ans
26 janvier	WIDEMANN Madeleine née BURGARD	82 ans
12 février	RUDLOFF Marie-Thérèse née GASCHI	87 ans
20 février	MEYER Marie-Andrée née WIDEMANN	92 ans
15 mars	HETZER Suzanne née GASCHY	89 ans
24 mars	WIDEMANN Gilbert	84 ans
27 mars	FEHLMANN Renée née BURGHOFFER	77 ans
07 avril	RUDLOFF Anne	87 ans
14 avril	HERMANN Monique née FEHLMANN	72 ans
02 mai	SIMLER Jean-Marie	75 ans
06 mai	GITTER Jacqueline née LAEMLIN	85 ans
10 mai	FEHLMANN Jean-Paul	73 ans
12 mai	SCHWOERER Martial	88 ans
24 mai	JEHL Maurice	89 ans
17 juillet	SIMLER Lucien	75 ans
08 août	SIMLER Annette née MARCOT	73 ans
09 août	JEHL Monique née MESSIER	87 ans
28 août	SCHMITT Augustine née SIMLER	90 ans
31 août	SIMLER Danièle née ROESZ	76 ans
23 septembre	SIMLER Bernard	85 ans
28 septembre	ROHR Célestine née SIMLER	78 ans
04 octobre	DUSCH Juliette née ARNOLD	86 ans
15 octobre	HERMANN Fernand	74 ans
08 novembre	ZUMSTEEG Gérard	94 ans
11 novembre	SIMLER Michel	73 ans
15 novembre	HETZER Gérard	93 ans
04 décembre	SIMLER Maurice	71 ans
11 décembre	FREY Irène née SCHWOERER	85 ans
14 décembre	SIMLER Christiane née SIMLER	73 ans
31 décembre	SIMLER Nicole née KEUSCH	70 ans

iL Y A 50 ANS.... EN 1972

A Schwobsheim

Il y a eu 4 naissances en 1972, sur la commune :

FEHLMANN Brigitte FREY Dominique ROHR Benoît SIMLER Christel

Trois mariages ont été célébrés :

SIMLER Jean-Marie et ROESZ Danièle le 3 avril

SIMLER Henri et RIEGERT Nicole le 27 mai

FERBER Jean-Antoine et BECHLER Clarisse le 15 septembre

On comptait deux décès :

SCHWARTZ Anne née HAEGELI (née en 1891) et JEHL Valentin (né en 1892)

Différents travaux ont été réalisés à l'école en 1972 :

- installation du chauffage à mazout et d'une cuve de 155 litres pour un montant de 3180 F,
- Travaux de peinture dans la salle de classe pour 1 370 F,
- Dans le budget sont prévus 12 500 F pour l'aménagement de la cour d'école et la pose d'enrobés.



1973 avec Mr ZUMSTEEG

2° rang : MERTZ Brigitte – WIEDEMANN Eddy – JEHL Richard – HETZER Hubert – FREY Joël – SCHMITT Monique – ZUMSTEEG Jeanine – KEUSCH Jean Claude – JEHL Didier

1° rang : JEHL Roland – ZUMSTEEG Jean Denis – FREY Claude – KEUSCH Patrick – WIEDEMANN Sylvain – RAMBACH Théo – SCHMITT André

Photo de classe d'il y a 50 ans.

16 élèves du CP au CM2 fréquentaient l'école de Schwobsheim. M. ZUMSTEEG Francis était l'enseignant de cette classe unique et a exercé toute sa carrière dans le village. Il était également secrétaire de mairie.

iL Y A 50 ANS.... EN MCMLXXii

En France



Entrée en vigueur de la loi du 19 décembre 1967 qui autorise la contraception en France.

La SNCF présente son premier Train à Grande Vitesse (TGV), fabriqué dans les usines de Belfort.



Georges Pompidou nomme Pierre Messmer premier ministre.

Création du parti politique "Front National pour l'unité Française", à la tête duquel Jean-Marie Le Pen sera nommé en juin.

Georges Marchais est élu secrétaire général du PCF. Il conservera ce poste pendant 22 ans.

La troisième chaîne couleur de télévision française diffuse sa première émission.



Dans le monde





A Derry, en Irlande du Nord, le massacre de Bloody Sunday par l'armée britannique fait 13 morts parmi les manifestants.

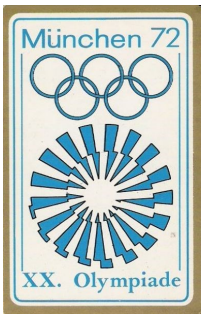
Jean-Bedel Bokassa, au pouvoir depuis le 31 décembre 1965, se proclame président à vie de la République centrafricaine.

Un attentat terroriste à l'aéroport de Lod, en Israël, fait 26 morts et 72 blessés.

Arrestation du terroriste allemand Andréas Baader, chef de la bande du même nom, la bande à Baader.

Déclenchement de l´affaire du Watergate aux Etats-Unis.

Le Danemark se prononce par référendum pour son entrée dans la Communauté économique européenne(C.E.E.)



Ouverture des jeux olympiques d'hiver, à Sapporo, au Japon, du 3 au 13 février 1972.

Le belge Eddy Merckx gagne son quatrième tour de France consécutif, devant l'italien Felice Gimondi et le français Raymond Poulidor.

Les jeux olympiques d'été se déroulent à Munich, en Allemagne de l'Ouest, du 26 août au 11 septembre 1972. Aux jeux olympiques de Munich, l'organisation palestinienne Septembre Noir prend en otages plusieurs athlètes israéliens : le bilan sera de 11 israéliens, un policier allemand et cinq terroristes tués.



C'est ma prière et Qui Saura de Mike Brandt – Kiss me de C Jérôme – Le lac Majeur de Mort Shuman – On ira tous au paradis de Michel Polnareff – Le surveillant général de Michel Sardou—L'aventura de Stone et Charden.

Mort du chanteur, compositeur, acteur et écrivain Maurice Chevalier,

Sortie aux Etats-Unis de la comédie musicale "Grease", qui sera jouée 3388 fois à Broadway.

Le grand blond avec une chaussure noire de Yves Robert avec Pierre Richard et Jean Rochefort

César et Rosalie de Claude Sautet avec Yves Montand et Romy Schneider

Le parrain de Francis Ford Coppola avec Marlon Brando et Al Pacino

Orange mécanique de Stanley Kubrick avec Malcolm McDowell

Créé par Armand Jammot, Patrice Laffont présente la première de Des chiffres et des lettres.

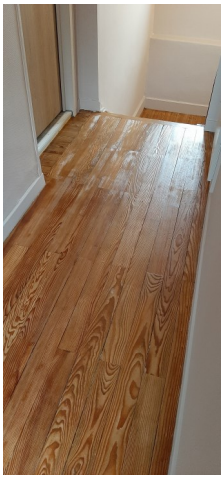


Travaux du bâtiment mairie

Débutés fin 2021, les travaux de rénovation thermique du bâtiment et du logement au niveau de la mairie ont été achevés fin octobre 2022, avec l'aide du bureau IMAEE et de l'architecte Mr CHITTIER.

Le bâtiment a fait peau neuve :

- sous toiture, tuiles et gouttières changées,
- colombages réparés,
- façades repeintes,
- fenêtres et porte arrière remplacées,
- isolation du sol du grenier et du plafond de la cave,
- ponçage et vitrification de l'escalier et du palier vers le 1° étage.



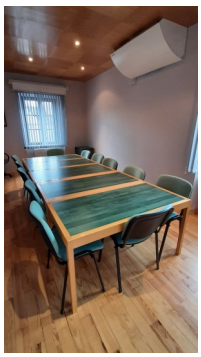






La salle du conseil a, elle aussi, subi quelques transformations :

* isolation et peinture des murs
* ponçage et vitrification du sol
* pour plus de place, déménagement du grand placard, vers le 1° étage dans une pièce « archives »









Une chaudière à pellets chauffe l'ensemble du bâtiment et un silo pouvant contenir 4 tonnes de pellets a dû être aménagé dans la cour (le sous-sol étant parfois humide).

Au premier étage, le logement a été ré agencé et comprend une pièce de vie avec coin cuisine, 2 chambres, une salle de bain et un WC, 70 m2 en tout. L'ensemble a été refait : isolation, sanitaires, électricité, sols, murs, portes,…
Le logement a été loué à partir du 1° novembre avec une partie cour et un garage fermé pour 630 €/mois.









Le coût de cette rénovation s'élève à 322 148.08 €, tout compris (bureaux d'études, architecte,…)
Nous avons bénéficié de différentes subventions pour un montant de 156 637.49 € :

- Etat (DSIL) pour 76 520 €
- Collectivité Européenne d'Alsace (Habitat patrimonial) pour 10 000 €
- Région (Relance rurale) pour 20 000 €
- Région (Climaxion) pour 50 117 .49 €

Grâce à ces dotations la commune a pu financer les 165 510.59€ restants sans emprunt.

Photos aériennes

Des photos aériennes du village ont été faites en juillet dernier en hélicoptère. Une quarantaine de clichés de près ou de loin ont été pris (voir pages suivantes).

Toutes les photos sont consultables en mairie ; si vous êtes intéressé, vous pouvez venir faire votre choix et en commander en divers formats.

« Ville en Selle »

Comme en 2021, la commune a participé au challenge « *Ville en Selle* » du 20 juin au 10 juillet 2022, l'objectif étant de promouvoir la pratique du vélo et de cumuler le plus de kilomètres possibles, en étant inscrit sous sa commune.

Schwobsheim, avec 13 participants, s'est classé à la 11° place, en Alsace Centrale, avec 5827 kms parcourus.

Félicitations à tous les participants, avec une mention spéciale à Jean avec 1373 kms à son compteur en 3 semaines, mais aussi à Daniel 721 kms - Marie-Thérèse 574 kms - Gildas 519 kms - Fernand et Monique 508 kms – Quentin 413 kms – Patrick 377 kms ……et les autres.



Grâce à eux, le village est à la 1° place en nombre de kms parcourus par participant, soit une moyenne de 448 kms.

En 2023, l'opération sera reconduite du 19 juin au 9 juillet 2023 en Alsace Centrale et le Landkreis Emmendingen et nous espérons former un groupe encore plus nombreux en 2023. Chacun et chacune peut y participer en s'inscrivant…….



Parallèlement, au printemps, Jean proposera des sorties à vélo, faciles, une fois par semaine en fin de journée, d'une distance d'environ 20 km. Avis à tous les fans de vélo, ce sont des moments de rencontre et de détente...sportive .

Adjudication de bois



L'adjudication de bois issue de la forêt communale s'est tenue le 17 décembre 2022 à la salle des fêtes. 9 lots de bois représentant 56 stères ont été mis aux enchères. Tous les lots ont trouvé preneur pour un montant moyen de 28 € le stère.

Parallèlement a été vendu du bois d'œuvre à des professionnels. L'ensemble a généré des recettes de 4967 €, qui seront à nouveau investies dans l'entretien de la forêt, les coupes de bois fin 2023,……

MUNICIPALITE

Garde du matin

Ils sont entre 4 et 10 enfants à être présents le matin avant la classe. Michèle, l'ATSEM, les accueille à l'école de Schwobsheim dès 7h15 jusqu'à l'arrivée du bus à 8h10.

Jeux, coloriages, bricolages, parfois prise du petit déjeuner ramené de la maison,…. ils retrouvent leurs copains et n'ont pas le temps de s'ennuyer.

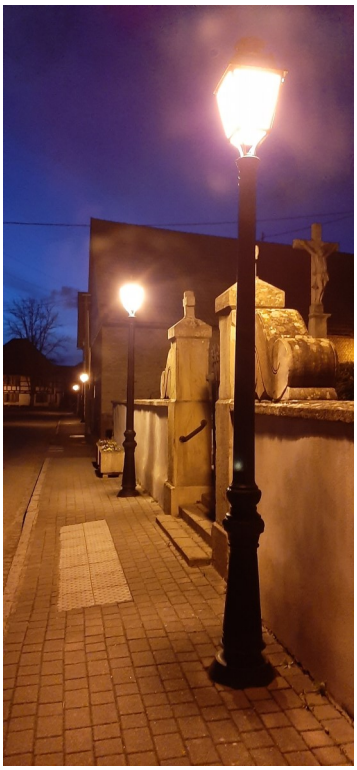
La participation financière des parents est calculée en fonction du nombre d'enfants présents (entre 3,50 € et 4 € pour une heure – entre 2,30 et 2,80 € pour ½ heure).

A tout moment de l'année, un enfant peut se rajouter, en prévenant Michèle.



Eclairage Public

C'est la CCRM qui exerce la compétence *« éclairage public »,* c'est-à-dire qui prend en charge le fonctionnement et les investissements qui s'y rapportent.



Par mesure d'économies et aussi environnementales, une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a été menée au niveau de l'intercommunalité.

Dans le cadre du projet INTRACTING, la CCRM s'est engagée à renouveler l'éclairage public en remplaçant les luminaires actuels par des luminaires à LED. Ces travaux consisteront, entre autres, à changer 2400 luminaires en 2023 et 2024. L'abaissement de la puissance de 75 % de 22h à 6h permettra un gain équivalent à une extinction totale de 4h la nuit. Cette opération d'un montant de 1 200 000 € se financerait sur la durée grâce aux économies réalisées.

Avantages et inconvénients d'une extinction totale ont été énoncés : diminution de la consommation électrique, économies réalisées, protection de la biodiversité,… mais à l'inverse aussi, sentiment d'insécurité, peur des déplacements dans le noir, adaptation de la signalisation si extinction,….

Chaque commune a dû se positionner : extinction totale ou diminution de l'intensité lumineuse une partie de la nuit. Après débats et quelques avis d'administrés, le conseil municipal de Schwobsheim a délibéré à l'unanimité pour la diminution de l'intensité lumineuse plutôt que pour une extinction totale en milieu de nuit.

MUNICIPALITE

Urbanisme



Les dossiers de demandes d'urbanisme sont instruits, pour le compte de la commune, par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).

Il est désormais possible de transmettre vos dossiers par voie dématérialisée, mais un dépôt en mairie reste possible.

Rappel : la commune a instauré le Permis de Démolir. N'oubliez pas de déclarer toute démolition de vieux hangar ou dépendance.

Liste des dossiers déposés en 2022 :

N° Demande	Demandeur	Terrain concerné	Projet	Décision
DP 067 461 22 R0001	M. HESS Serge	15 rue de Hessenheim	Construction d'une piscine	Accordé le 31.01.2022
DP 067 461 22 R0002	Mme KELVINK Monia	11 rue de l'Ecole	Reprise de pignon endommagé, création de fenêtre, isolation	Accordé le 14.03.2022
DP 067 461 22 R0003	M. FRIES Philippe	Rue des Bergeronnettes	Construction d'un abri pour chevaux	Accordé le 25.03.2022
DP 067 461 22 R0004	M. KLEIN Gregory	5 rue de Wittisheim	Remplacement d'une porte de garage par une porte d'entrée et création de fenêtres	Accordé le 17.10.2022
PC 067 461 22 R0001	M. PORTE Yannick	9 rue de Hessenheim	Construction d'une terrasse	Accordé le 28.04.2022
PC 067 461 22 R0002	Mme HUEBER Katia	14 rue des Lilas	Création d'une piscine et d'un carport	Accordé le 12.07.2022

Salle des fêtes

Les tarifs pour l'année 2023 *(délibération du CM du 15.12.2022)*	Tarifs habitants de SCHWOBSHEIM	Tarifs habitants hors commune
* Salle Entière	110 €	220 €
* 2/3 de la salle	87 €	174 €
* Réception familiale (Obsèques)	67 €	134 €
* Réunion	67 €	134 €
* Cuisine	15 €	15 €
* Location percolateur	3 €	3 €

La salle de la commune est fréquemment utilisée par les associations pour leurs réunions et manifestations, mais elle sert également pour le déroulement d'activité telles que le catéchisme, les séances du Relais d'Assistantes Maternelles pour les jeunes enfants, les activités du RAI pendant les vacances scolaires… au cours de 2022, elle a pu être utilisée 67 fois à titre gratuit.

La capacité de notre salle, permet aux familles de la louer pour leurs fêtes (communion, baptême, …). Au cours de l'année écoulée, nous avons pu dénombrer 15 locations payantes, pour un montant de 1 943 €.

MUNICIPALITE





MUNICIPALITE





MUNICIPALITE

Finances

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations réalisées par la collectivité pour une année civile. Il permet de dégager les excédents ou déficits Il doit être voté par le Conseil Municipal en l'absence du Maire (également appelé l'ordonnateur).

Section de fonctionnement :

Elle comprend toutes les dépenses de la vie de tous les jours, qui permettent d'assurer le quotidien de la commune (dépenses d'énergie, d'entretien et réparation, de personnel, intérêts des emprunts, frais à reverser, les charges exceptionnelles).

La partie recette est composée des encaissements perçues par la collectivité (produits de la vente de bois, des loyers, des locations de la salle, les taxes foncières, les dotations reçues de l'état, les revenus des fermages).

Compte Administratif 2022

Section de Fonctionnement

RECETTES	Année 2021	Année 2022
Produits et services du domaine (*)	19 173.29 €	14 299.82 €
Impôts et taxes	80 466.02 €	89 029.12 €
Dotations, Subventions	65 103.91 €	61 289.05 €
Autres produits de gestion	23 626.56 €	31 545.41 €
Produits exceptionnels (**)	43 174.27 €	86.00 €
Produits financiers et atténuation de charges	284.63 €	2 409.19 €
TOTAL RECETTES	**231 828.68 €**	**198 680.02 €**
DEPENSES		
Charges à caractère général	44 161.41 €	40 409.80 €
Charges de personnel et frais assimilés (****)	44 522.41 €	50 714.31 €
Charge de gestion courante (***)	22 006.88 €	28 881.05 €
Charges financières et exceptionnelles	839.18 €	814.19 €
Reversement et restitution sur impôts et taxe	16 023.00 €	11 097.00 €
TOTAL DEPENSES	**127 552.88 €**	**131 916.35 €**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**104 275.80 €**	**66 763.67 €**

* Les fermages sont déplacés des « *produits et services des domaine* » vers « *autres produits de gestion* » (5200 €).

** Vente de terrain en 2021 à MK auto.

*** Restitution de la compétence SDIS aux communes.

**** Régularisation URSSAF

MUNICIPALITE

Section d'investissement :

Elle évolue d'une année sur l'autre en fonction des projets d'investissement retenus par le conseil municipal pour une exécution annuelle ou pluriannuelle.

Les dépenses sont constituées par les investissements réalisés ou à réaliser (comme le Presbytère ou le bâtiment mairie), qui vont permettre d'augmenter l'actif de la commune.

La partie des recettes provient des excédents antérieurs reportés (de la section d'investissement et/ou de fonctionnement), les emprunts éventuels, des subventions reçues.

Compte Administratif 2022

Section d'Investissement

RECETTES	Année 2021	Année 2022
Fonds de compensation de la TVA	5 828.55 €	6 595.63 €
Taxe d'aménagement	5 703.60 €	2 657.80 €
Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	73 405.38 €	62 484.88 €
Subvention d'investissement	29 614.40 €	73 699.60 €
Excédent d'investissement reporté N-1	207 622.28 €	301 680.93 €
Emprunt et dettes + amortissements	200.00 €	963.33 €
TOTAL RECETTES	**322 374.21 €**	**448 082.17 €**
DEPENSES		
Bâtiments communaux (bâtiment mairie,)	31 515.70 €	291 368.72 €
Aménagement (cabane bois terrain pétanque)	8 015.95 €	1 892.40 €
Outillage et mobilier	1 163.00€	975.22 €
Subvention d'équipement versée (sauvegarde de l'habitat patrimonial)	1 666.67	4 893.60 €
Emprunt et dettes	20 121.96€	20 000.00
TOTAL DEPENSES	**62 483.28 €**	**319 129.94 €**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	**259 890.93 €**	**128 952.23 €**

Recapitulatif

	Année 2021	Année 2022
Résultat de fonctionnement	104 275.80 €	66 763.67 €
Résultat d'investissement	259 890.83€	128 952.23 €
TOTAL	**364 166.73 €**	**195 715.90 €**

MUNICIPALITE

Le Budget Primitif est un acte de prévision, et d'autorisation, contrairement au compte administratif qui, lui retrace le « réalisé ». Il permet à l'ordonnateur (le maire) de mandater les dépenses de la collectivité dans la limite des crédits votés par le Conseil Municipal.

Il se doit de respecter dans sa réalisation, quelques principes budgétaires : annualité, universalité, unité, l'équilibre et sincérité. Comme le compte administratif, il est composé d'une section de fonctionnement et d'investissement.

Fiscalité :

Les taux d'imposition pratiqués sur la commune en 2022 sont les suivants :

Taxe sur les propriétés bâties	20.07 %
Taxe sur les propriétés non bâties	30.33 %
Contribution foncière des entreprises	17.25 %

Le montant de la Fiscalité Directe Locale représente 40.26 % des recettes de fonctionnement de la commune, ce qui est une part très importante pour les finances de la collectivité.

Dette :

L'en-cours de la dette représente au 31.12.2022, la somme de 300 000.00 €.

Il s'agit de l'emprunt à taux 0, contracté en 2018 pour les travaux de réhabilitation du presbytère auprès de la Caisse des Dépôts. Il prendra fin en 2037, et l'échéance annuelle est de 20 000.00 €.

L'endettement par habitant s'élève à 879.76 €., et le coefficient de désendettement est de 4.5 ans.

Ratios :

La CAF (capacité d'autofinancement) brute pour 2022 est de 66 763.67 €.

La CAF nette est de 46 763.67 € (Une fois déduit l'annuité de l'emprunt de 20 000 €).

RETROSPECTIVE

Météo

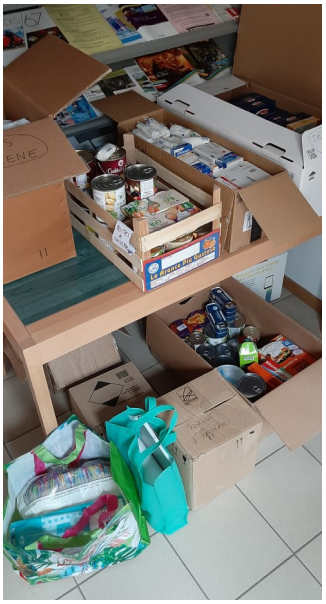


Le 1er janvier 2022, marqué par une douceur remarquable sur l'ensemble du pays, avait donné le ton de ce qui allait suivre. Il y a certes eu quelques épisodes froids, avec un épisode de gel tardif début avril qui a occasionné de forts dégâts sur les cultures. Mais à ces exceptions près, 2022 s'est traduit par une succession de mois chauds avec parfois de fortes anomalies, notamment le mois d'octobre exceptionnellement doux. Même si décembre s'est révélé très froid avec des épisodes neigeux, l'année 2022 a été une des plus chaudes enregistrée depuis 1900. La sécheresse des sols est une des plus longues et des plus étendues en France.

Fête des séniors



Pour la deuxième année consécutive, la situation sanitaire n'a pas permis de faire le traditionnel repas des séniors en 2022. 35 colis ont été préparés et distribués aux aînés de plus de 65 ans par les membres du conseil municipal. Composés de produits locaux , (miel, terrine, chocolat, petits gâteaux, tisane ou vin) ainsi que d'un sapin confectionné par les femmes du conseil municipal. Les colis ne remplacent pas les retrouvailles autour du repas des aînés mais ils ont apporté un peu de baume au cœur de nos séniors.



Solidarité

La commune a organisé une collecte à destination de la population ukrainienne, en relation avec l'association HUMANIS. Les Schwobsheimois ont été nombreux à déposer des dons et contribuer à ce formidable élan de solidarité. La destination finale de la collecte était la Moldavie, petit pays de la grandeur de la Belgique qui a été submergé par l'afflux des réfugiés ukrainiens.



RETROSPECTIVE

Matinée Citoyenne de printemps

Le 14 mai 2022, une trentaine de citoyens habitant le village a participé à la matinée citoyenne du printemps. Une liste de travaux a été préparée par l'équipe municipale : plantations dans les parterres communaux, travaux de désherbage, balayage, pose de pavé pour le petit train de l'aire de pétanque, nettoyage du mur du cimetière, peinture d'un portail, entretien du jardin de l'école et montage d'un placard pour les archives. Environ 100 heures de travail bénévole ont été effectuées au profit de la commune. Cette matinée a permis de créer du lien entre les élus et les habitants du village dont certains installés récemment. Les participants se sont retrouvés autour d'un repas concocté par des élues du conseil municipal.

















RETROSPECTIVE

Elections Présidentielles et Législatives



Le 10 et 24 avril 2022, les français ont été amenés à voter leur nouveau président de la république. Emmanuel Macron (La République en marche) a été élu au deuxième tour avec 58.55 % des votes contre 41.45 % pour Marie Le Pen (RN).Sur les 250 personnes inscrites sur la liste d'électeurs de Schwobsheim, il y a eu un taux de 82.4 % de participation et 17.6 % d'abstention.

Le 12 et 19 juin 2022 ont eu lieu les élections législatives. Dans la circonscription de Sélestat c'est Charles Sitzenstuhl (Agir ensemble) qui devient le nouveau député avec un score de 60.67 % devant Marc Wolff (RN) avec 39.33%. Schwobsheim a compté 253 inscrits sur la liste électorale , avec un taux de participation de 43.48 % et un taux d'abstention de 56.52 %

Soirée tarte flambées

Après deux années perturbées par le covid, la commune a invité les séniors à un moment convivial dans la salle des fêtes le 07 juillet. Après la projection de la rétrospective des photos de 2020 et 2021, la commune a offert les tartes flambées concoctées par « La flambée d'Alex ». Les aînés ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver et à échanger le temps d'une soirée.













RETROSPECTIVE

Pique-nique

Le pique-nique annuel organisé par la commune a réuni, malgré une météo un peu fraîche, une soixantaine de personnes. Le 11 septembre, sous des tonnelles installées à l'arrière de la salle des fêtes, les participants se sont retrouvés autour de l'apéritif offert par la commune. Ils ont pu griller leur viande et se restaurer autour du buffet de salades et de desserts.

Les villageois ont pu visiter le logement rénové au-dessus de la mairie et découvrir une exposition de photos aériennes du village.



RETROSPECTIVE

Matinée Citoyenne d'automne

La journée citoyenne d'automne a réuni une trentaine d'habitants de 7 à 83 ans. Les différents travaux listés par les adjoints étaient adaptés aux compétences et rythme de chacun. Plantations, taille d'arbres, pavage, nettoyage de la place du village et travaux de menuiserie étaient au programme. Bonne humeur et satisfaction d'avoir œuvré dans l'intérêt de la commune étaient de mise autour de la grande table dressée à l'extérieur. Le repas concocté par les conseillères municipales a été fort apprécié.



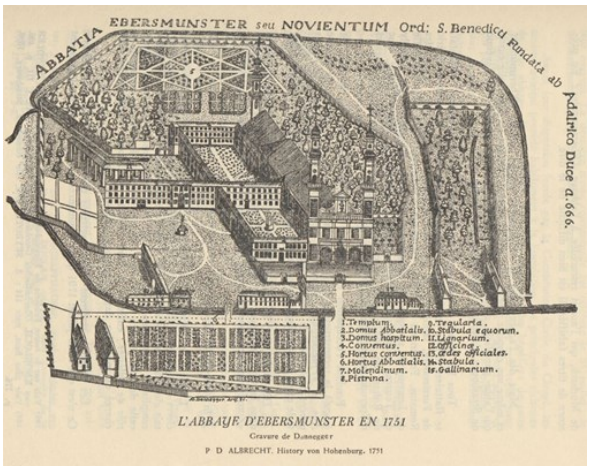
PATRIMOINE

AU MOYEN AGE,

LA JALOUSIE NE FUT PAS BONNE CONSEILLERE DANS NOTRE VILLAGE.

Vers l'an 900 l'abbaye d'Ebersmunster obtient des terres dans notre village. Les circonstances de ce don raconté par l'auteur de la chronique de ce monastère, sont épiques (chronicon novientense, 16). Grandidier qui en a été le traducteur, l'original étant en latin, suggéra d'être prudent quant à la véracité de l'histoire, et émis l'hypothèse que le chroniqueur voulut mettre en avant les méfaits de la jalousie. Il y vit même l'esquisse d'un excellent roman.

Des appels au secours défrayèrent la nuit du village de Suabesheim actuel Schwobsheim. Les domestiques accoururent vers la chambre de la maitresse des lieux d'où provenaient les appels. Equipé pour éclairer la pièce, ils ne purent que constater avec horreur, une fois la scène illuminée que Lanzo le Seigneur des lieux gisant dans son sang, agonisait dans sa chambre à même le sol.



L'Abbaye d'Ebersmunster en 1751

Lanzo était un gentilhomme souabe qui au début du 10éme siècle possédait des terres à Schwobsheim où il est installé. Giselhilde sa femme était très belle, il en était fort jaloux et persuadé (injustement) qu'elle avait un voisin comme amant. De ce fait il voulut tester sa fidélité, et pour cela il prétexta un déplacement de l'autre côté du Rhin en Souabe. A l'époque le Rhin n'étant pas canalisé ce fleuve possédait d'innombrables bras et îles, et il resta caché sur l'une d'elles jusqu'à la tombée de la nuit, après quoi il retourna au village. Il rejoignit sa demeure et frappa à la porte de sa chambre en se faisant passer pour son soi-disant amant et demanda à entrer. Giselhilde qui n'accepta pas qu'on atteinte à son honneur pris l'épée que son mari avait laissé dans la chambre et se rua sur l'intrus en le frappant et le blessant mortellement.



Eglise Baroque de l'abbaye d'Ebersmunster construite en 1750

Ce n'est qu'une fois les domestiques arrivés pour éclairer la scène quelle put se rendre compte de ça méprise. Lanzo, mourant, reconnu de suite être le responsable de cette tragédie généré par sa jalousie, et ils eurent juste le temps de faire venir l'abbé d'Ebersmunster. Avant de mourir Lanzo pardonna à son épouse et fit don des terres qu'il possédait dans ce village ou le malheur se produisit à l'abbaye d'Ebersmunster. Son corps est ensuite transporté à l'abbaye d'Ebersmunster et ce n'est qu'une fois l'autorisation du pape obtenue qu'il fut enterré dans le sanctuaire.

Giselhilde fera elle-même le voyage à Rome pour solliciter cette autorisation au Saint Père. Elle en revint absoute de son homicide involontaire, et eut le surnom de seconde Judith par le pape, ce dernier étant impressionné par sa vertueuse intrépidité. Elle ne quittera plus ses habits de deuil jusqu'à son décès qui arrivera quelques années plus tard. Elle sera enterrée dans le tombeau de son époux devant l'autel de Sainte-Croix.



Intérieur de l'église Baroque

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes



Après deux années liées à la restriction sanitaire, nous avons pu organiser notre traditionnel marché aux puces. Elections obligent, le marché aux puces a eu lieu le premier dimanche de juin.Le 05 juin 2022, s'est déroulée la 25ème édition de notre marché aux puces. Malgré, une baisse des exposants, le public était au rendez-vous grâce à une météo plutôt clémente. Les goujonnettes de poisson et les grillades ont à nouveau été appréciées. Les membres du comité des fêtes ainsi que leurs conjoints et enfants ont mis la main à la pâte pour une pleine réussite de cette journée.

L'exposition de motoculteurs et de tracteurs anciens, déplacée à l'entrée de la rue de l'école, a attiré de nombreux curieux.



Le samedi 19 novembre 2022, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle soirée Beaujolais nouveau. Environ 80 personnes sont venues déguster le pâté chaud accompagné de salade. Le beaujolais nouveau a bien évidemment accompagné repas et fromage.

Les pâtisseries et autres douceurs confectionnées par les membres du comité ont clos le repas. Tout au long de la soirée conviviale, des groupes se sont formés pour jouer à la belote ou aux jeux de société.



A l'initiative de Denise, le comité des fêtes a organisé une soirée de bricolage de Noël. Une dizaine de participants se sont retrouvées dans la salle des fêtes le 25 novembre 2022.

Denise avait préparé des gabarits de différentes tailles pour créer des étoiles. Après deux heures de travail, les guirlandes d'étoiles étaient confectionnées. Elles ont pris place sur les fenêtres de certaines habitations de Schwobsheim.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le marché aux puces de 2023, le dimanche 11 juin.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes ainsi qu'à leurs conjoints pour l'aide apportée tout au long de l'année. Nous remercions également toutes les personnes, qui par leur présence, nous soutiennent lors des différentes manifestations. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez renforcer notre équipe.

Andre SCHMITT, President
06.16.79.95.60

BS Dynamique

Depuis plusieurs années, l'association BS Dynamique propose des actions au profit des enfants des écoles du RPI Boesenbiesen-Schwobsheim. Cette association de parents d'élèves, de part ses actions et ses manifestations, soutient les projets des écoles du RPI en y participant financièrement. Toutes ces actions permettent ainsi de faire des dons à l'école pour que celle-ci puisse financer des projets au profit des enfants : cette année l'association a fait un don de 2 000€ à l'école.

Les actions sont diverses et ont lieu tout au long de l'année :

- vente de fromage du producteur Gaël Bilotte
- vente de chocolats Stoeffel
- organisation de la kermesse de fin d'année…

En plus de ces actions, des ateliers sont proposés notamment pour la confection de décorations de Noël dans le cadre de la fête de Noël du village.

Les parents d'élèves volontaires sont les bienvenus s'ils souhaitent s'investir dans l'organisation des diverses actions.

Présentation du comité



Anne-Sophie VUADELLE,
Présidente



Anne SIMLER,
Trésorière



Sophie CORTINOVIS,
Secrétaire



Sarah PRECHTL,
Vice-Présidente



Sybille SIMLER,
Vice-Trésorière



Claire NOTH,
Vice-Secrétaire

Nous remercions les communes de Boesenbiesen et Schwobsheim pour leur soutien !

VIE ASSOCIATIVE





La Kermesse de fin d'année











Les ateliers de décorations de Noël



Anne-Sophie VUADELLE
Presidente

Club des Jeunes

« On ne peut rien faire de mieux comme bénévolat que d'aider à rêver. »



L'association a pour but d'organiser des activités pour les enfants et les jeunes du village qui ont adhéré à l'association. Cette adhésion est possible dès l'âge de 3 ans.

Suite au passage de la COVID nous avons un peu revu notre copie ; le sentier ludique étant trop lourd en terme d'organisation pour les bénévoles nous avons souhaité trouver une autre formule.



Après échange avec les jeunes et adolescents de l'association nous avons décidé d'organiser un After Work le vendredi 26 septembre 2022. Cette soirée fut un franc succès grâce aux forces de tous réunis afin de mener à bien le projet malgré une météo incertaine.

Cet After Work nous voulions lui donner un sens et c'est pourquoi nous avons souhaité soutenir l'Association Vaincre la Mucoviscidose. Grâce à votre soutien à tous nous avons pu reverser 1000€ à l'association.

Cette formule ayant plu à tous nous envisageons de reconduire l'After Work en 2023. La date vous sera communiquée ultérieurement.



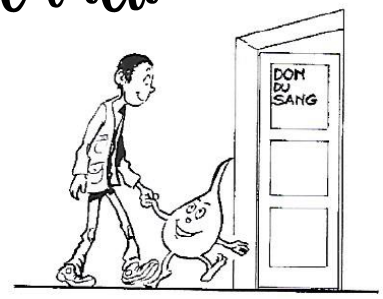


En 2022 nous avons également renoué avec la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques qui se déroule au Steimattli.

Une nouvelle fois le Club des Jeunes de Schwobsheim s'est associé aux associations de Boesenbiesen lors du week-end de la course moto du 1 et 2 octobre. L'organisation pour 2023 est déjà lentement en train de se faire.

Anais SCHNAEBELE,
Presidente

Don du sang : Téléassistance médicale en collecte



2022 a été marquée par la continuité de la pandémie COVID mais on s'est adapté et appris à vivre avec.La mise en place de **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** sert toujours à gérer les flux. Si vous ne savez pas à quelle heure vous serez vous libérer, vous pouvez toujours renseigner le tableau au dernier moment, même si la collecte a débuté et vérifier s'il y a de la place ou décaler légèrement votre venue. Naturellement vous pouvez venir sans rendez-vous mais, ceux qui ont pris rendez-vous seront prioritaire.

La Téléassistance Médicale en Collecte sera mise en place dans les petites collectes, nous ne devrions donc pas être affecté tout de suite. Lors de ces collectes, il n'y aura plus de médecin sur place, mais les infirmiers diplômés seront en relation téléphonique (bien vérifier s'il y a du réseau) avec un médecin situé dans un EFS dans le Grand EST où en France si ces derniers sont occupés afin de répondre aux questions qui pourraient se poser.

Pensez bien à ramener à chaque collecte une pièce d'identité avec photo car la carte de donneur ne la comportant pas n'est pas jugé valable pour l'Europe. Les vaccins ne sont pas des contrindications.

En 2022, 456 poches ont été prélevées, soit **91,2 dons en moyenne par collecte contre 82 en 2021**. La hausse constatée est remarquable car la tendance générale est à la baisse et **le niveau des nouveaux donneurs** au nombre de **25** contre **24 reste encourageant**.MUSSIG est passé de 203 à 200 et SCHWOBSHEIM de 22 à 20, et tous les autres ont progressé avec Baldenheim qui monte de 90 à 111, HESSENHEIM de 27 à 40, BOESENBIESEN de 32 à 36 et ARTOLSHEIM de 36 à 49.

Les dates pour les collectes de sang 2023 sont les jeudis **2 février**, **30 mars, 1 juin, 28 septembre et 30 novembre à la salle des fêtes de MUSSIG de 16h30 à 20h00**.



Mme GAUTSCH Bernadette, dernière membre fondatrice, il y a 42 ans déjà, a souhaité s'arrêter. Encore un grand merci pour son engagement sans faille avec son mari en faveur de ce bénévolat. Ils restent toujours disponibles pour nous aider ponctuellement. Ainsi notre comité s'est encore rajeuni avec l'arrivée de Charlotte ERNEST comme Anaïs et Laurie HUNZINGER de Baldenheim.

Merci pour l'excellent accueil réservé à l'occasion de la vente de notre calendrier dont le bénéfice est consacré à l'organisation de nos collations préparées avec des produits locaux.

Rappelons que le sang, dont les stocks sont justes, est une réponse thérapeutique qui aujourd'hui ne présente toujours pas d'alternative. 10 000 dons sont nécessaires en France chaque jour pour soigner les patients pour lesquels les transfusions sanguines s'avèrent nécessaire indispensables.

Seuls 3,56 % de la population donne son sang. Mobilisons-nous pour dépasser ce seuil et n'attendons pas d'avoir des drames pour donner massivement car chaque année 1 million de malades sont soignés grâce à votre don de sang qui reste dans l'éthique « Volontariat, Anonymat, Bénévolat et Non-Profit ».

Jean-Claude HILBERT, President
Nicole SIMLER, Representante locale

La Fabrique de l'Eglise St Jacques

Dans chaque communauté paroissiale catholique de nos villages existe le bâtiment de référence qu'est l'église.

L'église est un bien collectif et fait partie du patrimoine de notre commune. Elle est en gestion partagée entre la Fabrique de l'Eglise et la commune. Aussi, sont membres de droit, pleinement et totalement, le curé nommé par l'Evêque et le maire. Ils sont assistés par des membres laïcs au nombre de 5 minimum : (Edouard Fries, Marie-Odile Hetzer (Présidente), Benoît Mertz, Christiane Simler, Nicole Simler (Trésorière et secrétaire).

Le conseil se réunit afin de délibérer dans ses missions : gestion du budget, validation du compte annuel ou bilan de l'exercice, gestion des marchés et des travaux lui incombant, mise en œuvre de tout investissement ou dépenses de fonctionnement liés à la paroisse.



Pour info, les charges de l'année 2022 s'élèvent à 3 154.64 €. Par ailleurs, la commune a pris en charge une nouvelle horloge de commande des 4 cloches et le remplacement du moteur de la cloche 1, le tout pour un montant de 3 858 € TTC

Les recettes de l'année s'élèvent à 6 166.98 €.

La quête pour l'entretien de l'église permet une recette de 3 521.30 €.

Soyez remerciés pour votre générosité.

Divers projets en réflexion pour 2023 :

** Mise en conformité de certaines recommandations électriques*
** Remplacement des projecteurs du chœur*
** Acquisition d'un vidéoprojecteur/écran*
** Réflexion quant à la rénovation de la peinture intérieure du chœur et de la nef afin de conserver la beauté de notre patrimoine .*
La commune est adhérente à la Fondation du Patrimoine. Un avis sera pris auprès de la Commission des Arts Sacrés.

Pour se faire, il sera réalisé un appel à dons.



Marie-Odile HETZER
Presidente

Chorale Ste Cécile

Même si 2022 a ressemblé à une année plus ordinaire, nous permettant de reprendre nos manifestations ancrées dans une tradition, le classique loto du mois de janvier n'a pas encore été souhaité. En revanche, la soirée de la musique a eu lieu. Elle a été un peu capricieuse et a demandé d'improviser… Quelques gouttes et bien vite, la vague musicale s'est installée dans les murs de l'église. Finalement, il a été beau d'entendre résonner les murs de l'église au son de la Batterie Fanfare et d'entendre l'écho des voix cristallines des enfants des écoles.

Cependant, aussitôt l'éclaircie arrivée, les plus jeunes musiciens du regroupement, puis les musiciens de Baldenheim ont rejoint la rue de l'Ecole pour jouer sous les tilleuls, écoutés par les familles et amis.





Il nous est impossible de nommer la musique de Baldenheim sans penser à **Mr Pascal Frey, décédé le 30 septembre 2022.** Enfant du village, il a été le lien entre la Musique de Baldenheim et notre chorale. Avec beaucoup de gratitude, nous lui rendons hommage et garderons dans nos mémoires sa capacité de nous être disponible, de dire oui sans compter et d'emmener vers nous tous ses amis musiciens



REJOINDRE LA CHORALE

Découvrir la pratique du chant choral, apprendre à connaître et à utiliser sa voix, c'est possible pour toute personne aimant chanter. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour rejoindre la chorale



Marie-Odile HEIZER
Presidente

ECOLE

Effectifs du RPI à la rentrée 2022

Maternelle *à Boesenbiesen avec* ***Mme Sanchez***	5 petits	7moyens	5 grands	17
CP-CE1-CE2 *à Boesenbiesen avec* ***Mme Magan***	10 CP	6 CE1	8 CE2	24
CM1-CM2 *à Schwobsheim avec* ***M. Bernuzzi***		9 CM1	11 CM2	20
TOTAL :				61 enfants

Sortie du jeudi 28 avril : Musée



Jeudi 28 avril 2022, nous sommes allés au MAUSA (Musée d'art urbain et de street art) dans les sous-sols des remparts de Neuf-Brisach. Un guide nous a fait visiter le musée. Il y avait des œuvres d'arts de toutes les couleurs. Les peintures murales ont été réalisées par des artistes qui viennent du monde entier. Il y avait 7 statuettes cachées à trouver. Nous avons vu des œuvres merveilleuses. Il fallait même mettre des lunettes pour voir une œuvre en 3D et une pièce entièrement éclairée par des lumières violettes qui rendaient nos vêtements phosphorescents. Tous les élèves de l'école ont pu participer à cette sortie et nous avons passé une très belle journée.

De Cyril, Gwenaëlle et Sarah



Sortie du jeudi 28 avril : Le spectacle de cirque

Pendant l'après-midi nous sommes allés au cirque Arlette Gruss à Colmar. Nous avons vu des clowns, la roue allemande, du diabolo et bien d'autres spectacles. Il y avait bien sûr des animaux : des chameaux et des chevaux. Il y a eu une représentation avec l'ensemble des artistes qui faisait de la corde à sauter. Tout le monde s'est bien amusé.

Par Evan et Océane



Le tournoi de Ping-Pong

En juin 2022, nous avons organisé un grand tournoi de tennis de table. Les participants étaient : Amélie, Cyril, Laura, Loris, Adrien, Eliott, Paul, Loïc, Thomas et Gwenaëlle.
Nous avons pu nous entraîner pendant plusieurs moi et réaliser ce tournoi grâce à nos deux tables que les mairies de Boesenbiesen et Schwobsheim ainsi que l'association de parents d'élèves BS'Dynamique ont financé cette année.

Par Amélie, Eva et Loïc

ECOLE

Natation

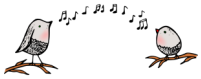


Au premier trimestre, nous sommes allés à la piscine de Marckolsheim tous les lundis. Il y avait 4 groupes de niveau et nous avons appris différentes choses : faire l'étoile de mer, passer dans des cerceaux sous l'eau, le dos crawlé ou les plongeons. Le dernier jour, nous avons pu nous amuser librement et allé sur le toboggan.

Par Kilian, Loris, Sacha et Thémis

La fête de la musique

Le 25 juin 2022, nous avons chanté pour la fête de la musique et c'était génial. Les trois chants étaient : je suis dans la lune, le rock'n'roll des gallinacées et mon oiseau à moi





Cross du collège

Le jeudi 20 octobre 2022, nous avons participé au cross du collège de Sundhouse. Nous avons été séparés en quatre groupes : les filles CM1, les garçons CM1, les filles CM2 et 6ème et enfin les garçons CM2 et 6ème. Le parcours mesurait environ 1500 mètres.

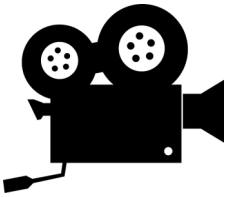
Adrien, Maelle, Paul et Yanis



Semaine du goût (le 21/10/2022)

A l'occasion de la semaine du goût, nous avons mangé de la soupe de Djibouti préparée par les CP-CE1-CE2 en entrée. Puis, nous avons eu droit à la paella (Espagne) qu'ont cuisinée les maternelles. Enfin, nous avons mangé du tiramisù au café que les cm1 et cm2 ont préparé. L'objectif était de découvrir différentes cuisines du monde.

Par : Aimé, Laura, Loic et Yoann.



Ecole et cinéma

Le 13 Décembre, le 31 janvier et le 11 avril, nous sommes allés voir 3 films au cinéma de la BOUILLOIRE à Marckolsheim : l'ile de Black More, la vallée des loups ainsi que plusieurs courts-métrages. L'ile de Black More raconte l'histoire d'un jeune garçon à la recherche d'un trésor. La vallée des loups est un documentaire où Jean-Michel Bertrand, auteur, réalisateur et principal « acteur » du film est sur les traces des loups dans les Alpes.

De : Amélie, Camille, Lylou et Maxime

SMiCTOM

Depuis le 1° janvier 2023, les consignes de tri ont évolué.

POUBELLE JAUNE	Les papiers et tous les emballages (en métal, en plastique : boîtes et barquettes métalliques, cannettes, aérosols, bouteilles et flacons, sachets, pots de yaourt,…. *emballages non emboîtés, en vrac*
POUBELLE GRISE	Articles d'hygiène, couches, éponges, lingettes, cendres, litières, balayures, mouchoirs, mégots,… *mettre les déchets dans des sacs poubelle*
BORNE BIODÉCHETS	Epluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, laitages, marc de café,….. *continuez de composter si vous en avez l'habitude : c'est un excellent engrais pour votre jardin ou vos plantes*
BORNE À VERRE	Bouteilles, bocaux et pots en verre *pas de vaisselle, de porcelaine*
BENNE À HABITS	Vêtements, linge, chaussures : propres et secs, usagés, même abîmés ou déchirés *mettre dans des sacs plastique*
DÉCHÈTERIE	Tous les autres déchets : bois, mobilier, vitres, électroménager, gravats, plâtre, huiles, déchets verts, piles, batteries, … *pas de pneus, de médicaments, de seringues,..*

Les dispositifs de collecte et de redevance ont également été adaptés :

- 18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie par an sont compris dans votre redevance. Au-delà, les passages supplémentaires seront facturés.
- Pas de changement pour la poubelle jaune, collectée tous les 15 jours, en semaine paire, le mardi.



INFOS PRATIQUES

MOBI'RIED

Mobi'Ried est le service de transport à la demande de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Il assure les déplacements des personnes peu mobiles à l'intérieur du territoire intercommunal et assure la liaison avec le TIS pour rejoindre Sélestat à partir de Muttersholtz.

Ce service s'adresse **aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux demandeurs d'emploi**. Le service est proposé au **tarif unique de 3€ par course**.

Avant toute première utilisation, les usagers doivent s'inscrire en mairie en fournissant les pièces justificatives nécessaires (Photocopie de carte nationale d'identité, justificatif de domicile et le cas échéant, carte d'invalidité).

Ce service fonctionne **du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h.**

R. A. M.

Le relais d'Assistants Maternels (R.A.M.) est un lieu d'information et de conseil, il s'adresse :

•Aux parents à la recherche d'un assistant maternel. Le RAM les aide dans les démarches administratives.

• Aux assistants maternels en leur communiquant les informations concernant leur statut.

• A toute personne désirant exercer le métier d'assistant maternel.

• Aux enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistant maternel

RAM SUNDHOUSE
25, rue des Artisans
67290 SUNHOUSE

RAM MARCKOLSHEIM
9, rue des Noisetiers
67390 MARCKOLSHEIM

R. A. I

Le Réseau d'Animation Intercommunal se décompose en une entité dédiée à la jeunesse (animations vacances, local jeune….) le référent pour la commune est **Alexandre (06.20.91.56.07)**, mais également une entité famille (animations familiales en week-end), la référente est **Caroline (07.67.36.95.37)**.

N'hésitez pas à consulter les programmes proposés régulièrement par l'affichage, les réseaux sociaux...

PERISCOLAIRE

Le périscolaire de Richtolsheim accueille les enfants de Saasenheim,Schoenau, Boesenbiesen, Richtolsheim et Schwobsheim à partir de 4 ans, pour le temps de midi avec le repas et le soir après la classe.

Un service de transport gratuit est mis en place entre les écoles et le périscolaire.

Pour tout renseignement : 03.88.57.63.74

MEDECIN DE GARDE

Pour tout recours au médecin de garde, il faut téléphoner au **03.69.55.33.33** afin de déterminer avec la régulation médicale, la réponse appropriée à votre demande de soins selon votre état de santé. Il est rappelé que la réponse à toute urgence médicale est du ressort de **l'Aide Médicale d'Urgence (15)**. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composer le **32.37.**

ASSISTANCE—AIDE

En cas de besoin, différentes organisations sont à votre écoute et peuvent vous apporter de l'aide :

- Pour les femmes victimes de violences conjugales (qui peuvent avoir différentes formes : violences physiques, psychologiques, humiliation, harcèlement, …) Pensez à contacter le **3919**
- Pour signaler un enfant ou un adolescent victime de violence ou un parent en difficulté contactez le **119**
- Alcool info service : 0 980 980 930
- Drogue Info Service : 0 800 23 13 13
- Tabac Info Service : 39 89
- Joueurs écoute Info Service : 09 74 75 13 13

CCRM

La communauté de Communes du Ried de Marckolsheim est à votre disposition pour répondre à vos questions relatives aux services, au territoire et déplacements, l'enfance et la jeunesse, le cadre de vie et la culture, le sport et les loisirs.

Téléphone du lundi au jeudi de 14h à 17h30 & vendredi de 14h à 16h30 : 03.88.92.53.73

HOMMAGES

Elisabeth II



Elizabeth d'Angleterre est née le 21 avril 1926. En 1947, elle épouse le Philip Mountbatten dont elle aura 4 enfants.. Elle est devenue reine à 25 ans, au lendemain du décès de son père George VI, le 06 février 1952. Son couronnement le 2 juin 1953 est retransmis à la télévision, une première mondiale.

La reine a mené de grandes réformes constitutionnelles au Royaume-Uni, en accompagnant l'indépendance des pays administrés et en transformant l'Empire Britannique en Commonwealth of Nations.

Respectée, Elizabeth a incarné un univers avec ses inévitables chapeaux et ses tenues colorées, son caractère bien trempé et son humour mais aussi par sa rigueur pour préserver la monarchie.

Le 02 juin 2022, elle fait son ultime apparition au balcon de Buckingham Palace pour assister au début des célébrations de son jubilé de platine.

Le 08 septembre 2022, la reine Elizabeth âgée de 96 ans décède au château de Balmoral en Ecosse.

Malgré des années au pouvoir, émaillées par des erreurs et des scandales, celle que rien ne prédestinait à monter sur le trône aura connu le plus long règne de la monarchie britannique

Jean-Pierre Pernault



Jean Pierre Pernault est né le 08 avril 1950 à Amiens où il fait ses études avant de rejoindre l'Ecole Supérieure de journalisme à Lille.

En 1972, il entre à l'ORTF en tant que reporter et présentateur puis en 1975, devient responsable et présentateur du 23h de TF1. Une longue histoire commence avec la chaîne. En février 1988, il est à la tête du journal de 13 heures qu'il continue de présenter jusqu'au 18 décembre 2020.

Dans l'objectif de valoriser le patrimoine local, il créé l'opération SOS Villages, le plus beau marché de France et oriente son JT vers la proximité et la défense du patrimoine et des traditions locales grâce à un réseau de correspondants en régions. Il a été récompensé 5 fois par un Sept d'Or pour la présentation du journal de 13H.

Il a écrit plusieurs ouvrages sur la gastronomie ou les traditions dans les régions et a coécrit avec son épouse deux pièces de théâtre. Passionné de sport automobile, il participait régulièrement à des compétitions automobiles avec son fils.

Les hommages ont afflué à l'annonce du décès le 02 mars 2022 pour témoigner de leur affection pour Jean Pierre Pernault.

NUMEROS UTILES

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
EDF (urgence)	0810 333 068
GDF (urgence)	03 10 433 068
SDEA (urgence)	03 88 19 97 09

Gendarmerie Marckolsheim
23 rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
Tél : 03.88.58.29.80

Trésorerie de Sélestat
5 rue de la Paix
67600 SELESTAT

SMICTOM
2, rue des Vosges
67750 SCHERWILLER
Tél : 03.88.92.27.19

Déchèterie de Sundhouse
17 rue des Artisans
Tél : 03.88.85.22.71
Ouverture du mardi au samedi

BigMat SIMLER
8 rue Principale
Tél : 03.88.85.31.22
simler.construction@wanadoo.fr

MIKE CARRELAGE
Pose de carrelage
14 rue des Lilas
Tél : 06.77.43.32.33

MK AUTO
Garage automobile
41 rue des Lilas
Tél : 07.71.87.14.41
mkauto67@outlook.fr

Ecole : 03.88.85.01.62

BARMES Gabrielle
Sophrologie—Fleurs de Bach
38 rue Principale
Tél : 06.07.65.03.04

Flammes & Design
Poêles à bois
7 rue de Hessenheim
Tél : 09.72.58.84.98

SCHWOBSHEIM

9 rue de l'Ecole 67390 Schwobsheim—Tél : 03.88.85.32.91—mairie@schwobsheim.fr
Ouverture de la mairie : mardi 16h-18h ; jeudi 9h-11h ; vendredi 14h-17h

Un grand merci à tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Conception, photos : FROMMER Olivier ❖ JEHL Didier ❖ KEMPF Denise ❖ L'HOSTETE Sabrina ❖ SCHMITT Nathalie